

Interview : Collaboration entre l'AIDER et l'Enseignement Supérieur

1 Contexte de l'interview

Intervieweur : DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant,
Expert en Orientation et Insertion Professionnelle.

Bien, nous allons travailler sur un volet autre que ce que nous venons d'échanger. Donc là, en face de moi, c'est une autre personne. C'est pour nous permettre d'identifier les besoins du marché et les opportunités d'insertion que cette enquête est en train d'être menée.

Je vous rencontre aujourd'hui pour échanger avec vous sur ce point de positionnement de la structure par rapport aux partenariats avec l'enseignement supérieur dans la localité où cette structure est implantée. Nous allons échanger autour de quelques questions pour voir comment votre organisation, qui appuie les initiatives de développement rural, peut se mettre à contribution dans le cadre d'une collaboration avec l'enseignement supérieur. Je vais donc vous présenter votre structure et ses activités principales ainsi que sa place sur le marché tchadien.

Interviewé : ZAKARIA ADOUM
Président du Conseil d'Administration, Appui aux
Initiatives de Développement Rural (AIDER)

2 Présentation de l'AIDER

Interviewé : Concernant la présentation de l'AIDER, je voudrais rappeler que l'AIDER est une organisation nationale. Avant sa constitution, il existait des projets de la coopération suisse dans plusieurs régions du pays, dont la province de l'Ibar et du Gazza. Ces projets s'appuyaient sur des initiatives locales et visaient à rendre ces structures autonomes. C'est ainsi que les projets de la coopération suisse se sont transformés en organisations nationales.

C'est en 2010 que les projets de la coopération suisse ont pris fin, marquant la création de ces organisations dans plusieurs provinces du pays, notamment dans les provinces de Bata, Lénédi, Watifila, ainsi qu'à l'Ibar et au Gazza, et également dans l'Ossie, au Mando, au Mali-Chali et au Gormissie. Ces créations ont été accompagnées par un processus institutionnel, organisationnel et technique.

Depuis sa création en 2010, l'AIDER évolue en tant qu'organisation autonome au niveau national. Au début, ses principaux partenaires étaient les communautés islamiques. Avec le temps, l'AIDER a diversifié ses partenariats et travaille désormais avec d'autres acteurs, notamment des groupes comme le Mando.

Les secteurs prioritaires d'intervention de l'AIDER sont l'économie rurale, qui englobe l'agriculture et l'élevage, la santé communautaire, l'éducation des jeunes, la production environnementale et la gouvernance. L'AIDER intervient principalement dans les provinces de l'Ibar et du Gazza, qui font partie de la région du Qanem.

3 Coordination et autonomie des antennes

Intervieweur : Donc, la vision de cet ONG à l'échelle nationale, comme vous venez de le dire, inclut une coordination, car vous avez cité plusieurs villes dans lesquelles l'ONG est implantée. Est-ce que, dans chaque ville, l'ONG est autonome ou bien existe-t-il une coordination nationale qui supervise les activités dans plusieurs zones ?

Interviewé : Non, il s'agit d'autres ONG dans les autres villes. Ce sont des organisations différentes, bien qu'elles aient été initialement soutenues par la coopération suisse. Par exemple, dans le Gazza, il y avait aussi un projet de la coopération suisse, tout comme dans les provinces de Bata, Lénédi, Watifila, Mangourdes, Wadi Fira, et Chadies. Lorsque ces projets ont pris fin, des organisations nationales autonomes ont été créées dans chaque province. Il s'agit donc d'entités distinctes.

Intervieweur : D'accord. Donc l'AIDER est désormais réimplantée dans le Gaza avec une antenne au canal et au lac.

Interviewé : Oui, c'est exact.

4 Partenariats de l'AIDER

Intervieweur : Vous avez également diversifié vos partenariats avec d'autres ONG et partenaires techniques et financiers. Pouvez-vous nous donner une idée des ONG avec lesquelles vous collaborez ?

Interviewé : Oui. Au fil du temps, l'AIDER a établi des partenariats avec plusieurs organisations. Parmi elles, Oxfam, avec laquelle nous travaillons dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience. Nous collaborons également avec Prohippa, un projet historique lié à la passation de savoirs, et avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) via l'ONG Dupam.

Intervieweur : D'accord. J'ai cru comprendre que vous avez aussi des partenariats avec Assef et Farouk. Pouvez-vous préciser comment ces partenariats fonctionnent et comment ils vous soutiennent ?

Interviewé : Ces partenariats se concrétisent par la mise en œuvre de projets, formalisés par des

conventions. Chaque partenaire a ses spécificités et apporte un appui dans le cadre de ces projets.

Intervieweur : Ces partenariats sont-ils tous situés dans la localité de Moussoro ?

Interviewé : Pour le moment, les partenariats avec Prohippa sont actifs depuis la création de l'AIDER et le projet est déjà en cours. Assef, quant à eux, n'est plus présent à Moussoro mais a été déplacé à Karmar et Mabourg. Nous avons collaboré avec eux sur des produits en concession, mais pour l'instant, aucune convention n'a été signée.

Intervieweur : Donc, ce qui vous intéresserait dans ces partenariats, c'est d'avoir des acteurs locaux avec lesquels mutualiser les efforts. Est-ce que cela pourrait inclure des partenaires potentiels que nous pourrions contacter pour intégrer cette vision commune ?

Interviewé : Exactement. Il est important de travailler avec des partenaires locaux pour partager notre vision et voir dans quelle mesure nous pouvons mutualiser ces partenariats, notamment au bénéfice de l'insertion et de l'orientation des jeunes. Avec AIDER, nous pouvons déjà compter pour la suite de l'animation de cette cellule.

Intervieweur : Comme vous le mentionnez, les partenariats peuvent prendre plusieurs formes,

notamment pour aider les jeunes à avoir une vision plus claire de leur employabilité. Si des opportunités se présentent, ces jeunes pourraient en profiter localement. C'est cela qui nous intéresse le plus.

Interviewé : Tout à fait.

5 Parcours de l'interviewé

Intervieweur : Pour cela, je souhaiterais aussi que vous me parliez de votre parcours dans le secteur de l'appui aux initiatives de développement rural. Comment en êtes-vous arrivé là ?

Interviewé : Mon parcours dans ce secteur a commencé ici même. J'ai d'abord travaillé dans des projets de la coopération suisse. Lorsque ces projets ont pris fin en 2010, l'AIDER a été créé. J'ai été le premier coordinateur de l'organisation pendant cinq ans, jusqu'en 2015. Ensuite, j'ai rejoint la fonction publique. Récemment, lors du renouvellement des organes de l'AIDER, j'ai été sollicité pour siéger au Conseil d'Administration. Je suis donc bien placé pour faciliter des partenariats, ayant une connaissance approfondie de la situation et de l'administration.

6 Insertion des jeunes et collaboration avec l'INSEM

Intervieweur : Est-ce que, depuis la création de l'INSEM et durant tout ce parcours, des étudiants diplômés ont intégré votre ONG ou trouvé des activités, qu'elles soient ponctuelles ou permanentes, en lien avec leur profil ?

Interviewé : Oui, nous avons accueilli des étudiants pour des activités ponctuelles, notamment des stages. Actuellement, un étudiant travaille avec nous sur le terrain. Avant mon arrivée au Conseil d'Administration, j'ai toujours utilisé mes relations pour faciliter les stages des étudiants. Cependant, la capacité d'accueil est limitée, donc nous pouvons accueillir un ou deux stagiaires à la fois.

Intervieweur : Dans l'optique de favoriser l'insertion, votre institution pourrait-elle initier des activités au niveau du monde rural qui intéresseraient l'expertise des étudiants de l'INSEM ? Par exemple, si vous avez besoin de compétences techniques spécifiques pour mettre en œuvre un projet, pourriez-vous trouver ces profils qualifiés au sein de l'INSEM ?

Interviewé : Oui, c'est une idée que je réfléchis actuellement, non seulement avec l'AIDER, mais aussi avec d'autres ONG travaillant dans la province de l'Ibar et du Gaza. Nous pourrions identifier les besoins en compétences des diplômés de l'INSEM et les intégrer

dans nos projets. Il serait également pertinent de collaborer avec les services de coopération et de défense des études pour plaider en faveur de l'utilisation des diplômés dans ce cadre. Nous travaillons déjà en synergie avec ces services pour identifier les besoins de développement de la localité.

Intervieweur : Vous mentionnez une opportunité d'avoir une structure d'enseignement supérieur dans cette zone. Pensez-vous que les formations dispensées à l'INSEM répondent aux besoins du développement local ? Si ce n'est pas le cas, seriez-vous prêt à suggérer des ajustements pour intégrer des profils spécifiques qui pourraient être utiles à long terme pour votre ONG ?

Interviewé : Absolument. Une collaboration entre l'INSEM et les structures comme l'AIDER pourrait donner lieu à des thèmes de collaboration très efficaces. Par exemple, si l'INSEM propose des formations qui répondent aux besoins du développement local, cela pourrait être très bénéfique. Nous pourrions également proposer des ajustements pour intégrer des profils spécifiques qui seraient utiles à notre ONG.

Intervieweur : De ce point de vue, quels sont les métiers ou profils que vous avez du mal à trouver et dont vous avez besoin ? Avez-vous déjà rencontré des situations où vous deviez chercher des compétences à l'extérieur parce que votre structure ne pouvait pas les recruter ?

Interviewé : Oui, cela arrive, notamment dans le domaine de la conception des produits. Par exemple, pour la construction des infrastructures, nous devons souvent faire appel à une expertise extérieure pour répondre aux besoins exprimés. Cela concerne surtout la conception des produits.

Intervieweur : Dans ce cas, comment procédez-vous ? Vous faites appel à une expertise extérieure pour la conception, puis vous mettez en œuvre le projet ?

Interviewé : Oui, c'est souvent le cas. Nous faisons appel à une expertise extérieure pour obtenir les besoins nécessaires à la conception.

7 Économie rurale et besoins en compétences

Intervieweur : Je souhaitais prendre l'exemple de l'économie rurale, qui fait partie de vos activités. Comment cela se concrétise-t-il ?

Interviewé : Dans le domaine de l'économie rurale, nous apportons un appui aux producteurs agricoles, notamment dans la culture maraîchère. Nous les formons sur des techniques de production, la gestion de l'eau, la gestion des sols et la préservation des bassins. Ces formations sont essentielles, car elles

permettent aux producteurs d'améliorer leurs pratiques agricoles.

Intervieweur : Dans le cadre de la culture maraîchère, vous avez mentionné l'aménagement des bassins et la gestion de l'eau. Est-ce que ces volets pourraient intéresser les formations dispensées à l'INSEM ? Par exemple, des formations en aménagement ou en gestion de l'eau pourraient-elles être pertinentes pour les étudiants ?

Interviewé : Oui, cela pourrait être très pertinent. Les étudiants formés à l'INSEM pourraient apporter leur expertise technique pour encadrer la population locale dans ces activités. Par exemple, nous pourrions délimiter des parcelles pour la culture maraîchère et recruter deux ou trois étudiants de licence pour encadrer la population. Cela créerait des emplois et renforcerait le développement local.

Intervieweur : Vous avez également évoqué l'élevage. À Moussoro, la production d'œufs est insuffisante et provient principalement des Yamen. Pouvez-vous nous en dire plus sur la production locale d'œufs et de volailles ?

Interviewé : La production d'œufs à Moussoro est très limitée et se fait de manière traditionnelle. Il existe des tentatives de création de fermes, mais aucune ferme opérationnelle n'a encore été mise en place. La

production de volailles se fait également de manière traditionnelle. Cependant, les étudiants formés à l'INSEM pourraient contribuer au développement de ces secteurs, notamment dans la transformation de la viande, la production de volailles et leur alimentation.

8 Projections et planification stratégique

Intervieweur : Cela nous amène à imaginer, par exemple, l'AIDER dans 5 à 10 ans. À quoi ressembleront les nouveaux métiers et les défis technologiques que vous pourriez mettre en place ? Avez-vous des projections à long terme ou des planifications stratégiques pour l'avenir ?

Interviewé : Normalement, ces projections devraient faire partie d'une planification stratégique à long terme.

Cependant, en tant que nouveau Conseil d'Administration, élu il y a seulement un mois, nous n'avons pas encore finalisé ces planifications. Nous devons travailler avec l'équipe opérationnelle pour élaborer des stratégies concrètes. Récemment, nous avons également été impliqués dans de nouveaux programmes avec des partenaires, ce qui nous place dans une phase de transition.

Intervieweur : D'accord. Actuellement, il y a un nouveau coordinateur. Est-ce une nouvelle équipe qui a été mise en place ?

Interviewé : Oui, c'est une nouvelle équipe. Le coordinateur est également nouveau, bien qu'il ait déjà travaillé au sein de l'organisation. Il a été promu à ce poste après le départ de l'ancien coordinateur.

Intervieweur : Cela signifie que vous allez collaborer dans un nouveau cadre avec des visions renouvelées.

Interviewé : Oui, tout à fait.

Intervieweur : Cela nous permet de nous positionner, vous en tant qu'ONG et nous en tant que structure de l'enseignement supérieur, pour définir le cadre de notre collaboration. Pourriez-vous nous dire sur quel sujet stratégique vous souhaiteriez que l'enseignement supérieur aide vos équipes à monter en compétence ? Par exemple, s'agit-il de points opérationnels ou institutionnels ?

Interviewé : Oui, il s'agit de points institutionnels. Deux éléments me semblent importants : la vie associative et la capitalisation des expériences. L'AIDER a accumulé une longue expérience en tant que projet de la coopération suisse puis en tant qu'organisation nationale. Il est essentiel de valoriser cette expérience et de capitaliser sur les acquis. Nous pourrions collaborer avec l'INSEM pour former nos équipes ou nos partenaires sur ces aspects. Par exemple, si une cellule d'aide à l'orientation est mise en place, elle pourrait

remonter des informations sur les besoins en matière de vie associative et de capitalisation des acquis.

Intervieweur : Seriez-vous prêt à investir dans des formations courtes ou à libérer vos employés pour des modules pratiques, par exemple un séminaire de trois jours à l'INSEM sur la gestion de l'eau ou d'autres sujets similaires ?

Interviewé : Oui, tout à fait. Nous sommes ouverts à ce type de formations. Nous avons déjà organisé des formations courtes dans le passé, notamment pour les communautés. Par exemple, nous avons formé des bouchers sur des questions d'hygiène. L'INSEM pourrait être un partenaire idéal pour dispenser ces formations, en collaboration avec l'AIDER.

Intervieweur : Vous avez mentionné la boucherie et la maroquinerie comme des pôles d'emploi qui pourraient être développés dans la communauté. Pensez-vous que l'INSEM pourrait former des bouchers ou des maroquiniers pour améliorer la qualité de leurs prestations ?

Interviewé : Oui, c'est une excellente idée. À Moussoro, nous pourrions organiser une formation de deux ou trois jours sur l'hygiène et les techniques de boucherie, dispensée par des enseignants de l'INSEM en collaboration avec l'AIDER. Cela permettrait aux

bouchers locaux d'améliorer leurs compétences et la qualité de leurs produits.

Intervieweur : Pour faciliter ce pont avec l'INSEM, via la cellule d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, que préférez-vous ? Une convention formelle ou un interlocuteur direct ?

Interviewé : Je pense qu'une convention formelle serait idéale. Cela permettrait de clarifier les responsabilités et les engagements de chaque partie. Un interlocuteur direct est important, mais une convention formelle offre une base solide pour la collaboration.

Intervieweur : Par exemple, l'AIDER et l'INSEM pourraient organiser une journée porte ouverte sur le métier de la viande. Nous pourrions inviter des élèves de classe terminale, ainsi que des bouchers déjà formés, pour leur expliquer les différentes utilisations d'un animal : la viande pour la consommation, la peau pour la maroquinerie, les os pour nourrir la volaille, etc. Cela permettrait aux jeunes de s'approprier ces métiers et de voir leur importance.

Interviewé : C'est une excellente initiative. Cela permettrait de sensibiliser les jeunes aux opportunités offertes par ces métiers et de les encourager à s'y engager.

Intervieweur : Si cette collaboration est formalisée par une convention, nous pourrions définir ensemble ce que nous ferons, comment nous le ferons et quels seront nos échanges. Je pense qu'avec cette convention, nous pourrions relancer la machine de l'emploi au niveau local et même exporter nos compétences ailleurs.

Interviewé : Tout à fait. C'est un projet très important pour nous.

Intervieweur : Merci pour votre disponibilité. Peut-être pourrions-nous faciliter un contact avec Oxfam et le PAM pour obtenir leurs coordonnées et voir dans quelle mesure ils pourraient se mettre à contribution ?

Interviewé : Oui, je n'ai pas actuellement les contacts téléphoniques et e-mails du PAM et d'Oxfam, mais je vais les obtenir et vous les communiquer.

Intervieweur : D'accord. Si vous avez ces informations dans la semaine, vous pouvez me les transmettre par WhatsApp au 66 24 99 29.

Interviewé : Oui, c'est noté. Mon numéro est le 66 24 99 29.

Intervieweur : Merci beaucoup. Je vais finaliser mon rapport et faire les préconisations nécessaires pour que les choses avancent.

Interviewé : Je vous remercie également.

Intervieweur : Vous avez mentionné le chargé de la coopération comme interface avec l'extérieur. Serait-il pertinent de l'inclure dans la boucle des personnes à mettre à profit pour la gestion de cette cellule ?

Interviewé : Oui, vous avez raison. Le chargé de la coopération pourrait être un interlocuteur clé pour cette cellule, en plus du responsable de la scolarité.

Intervieweur : D'accord. Nous allons donc inclure ces deux personnes dans la boucle.

Interviewé : Oui, c'est une bonne proposition.

Intervieweur : Je vais présenter ces propositions à la directrice de l'INSEM pour en discuter.

Interviewé : Très bien. Je vous remercie.

Intervieweur : Merci à vous. Au revoir.

Interviewé : Au revoir.

Document généré par l'outil MAIA (Médiatisation assistée par IA) de la société ARIAE — ariae.fr